

Enseignement de spécialité : Sciences économiques et sociales

Le candidat a le choix entre deux sujets

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 minutes

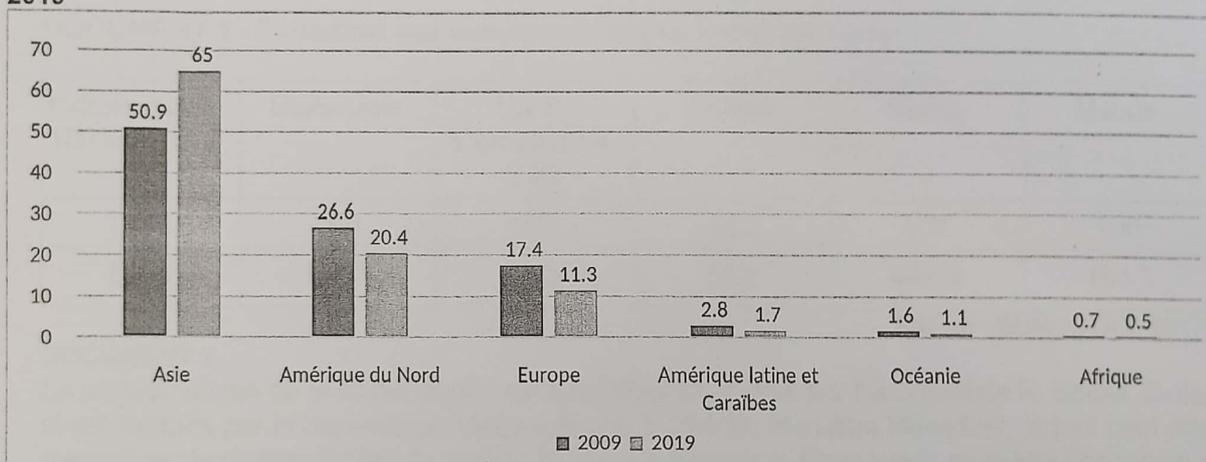
Sujet n° 1

PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et documents : (14 points)

1. A l'aide d'un calcul simple, comparez la part de l'Asie dans les demandes de brevets déposées à celle de l'Amérique du Nord en 2019 (document 1). (4 points)
2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Vous expliquerez comment les institutions, et en particulier les droits de propriété, contribuent à la croissance économique.

Document 1 – Parts des régions du monde dans les demandes de brevets* déposées, en 2009 et 2019



Source : ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, 2020.

*Brevet : titre de propriété industrielle qui confère à son détenteur un monopole d'exploitation.

Document 2

Le dispositif institutionnel de propriété intellectuelle a pour fonction d'arbitrer entre deux maux : une incitation trop faible à faire de la recherche ou l'octroi* d'une forme de monopole qui éloigne l'équilibre économique de l'optimum concurrentiel. [...] Sans ce mécanisme institutionnel, l'innovateur ne serait pas incité à rendre public ses travaux. La motivation de l'agent économique étant liée aux bénéfices qu'il peut tirer de son invention, un système de brevet sera qualifié de « fort » ou de « faible » en fonction de la durée et de l'ampleur de la situation de monopole temporaire qu'il offre au concepteur : plus l'entreprise sera certaine que ses intérêts seront bien défendus, plus elle sera disposée à divulguer les résultats de ses travaux.

Source : « L'économie de l'innovation : le rôle des normes techniques et des brevets », *Vie et sciences de l'entreprise*, 2010.

* Synonyme : autorisation

PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examineur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

Baccalauréat – Session 2021 – Épreuve orale du second groupe

Sciences économiques et sociales

Le candidat a le choix entre deux sujets.

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 minutes

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Sujet n° 2

PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et des documents : (14 points)

1. Donnez la signification de la donnée soulignée (document 1). (4 points)
2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Vous montrerez comment le progrès technique permet de repousser les limites écologiques de la croissance.

DOCUMENT 1 - Évolution des émissions de gaz à effet de serre

Indices (base 100 en 1990)	États-Unis	Union Européenne à 28	France	Chine	Monde
1990	100	100	100	100	100
2016	107,2	92,3	<u>74,8</u>	447,9	150,3

Source : EUROSTAT, 2017.

DOCUMENT 2

La problématique de la soutenabilité est explicitement posée par l'économiste R. Solow. Celle-ci est traduite par la non-décroissance dans le temps du bien-être individuel, lequel peut être mesuré par le niveau d'utilité, le revenu ou la consommation. Pour que le bien-être économique des générations futures soit, au minimum, égal à celui des générations présentes, il importe que, moyennant un taux d'épargne suffisamment élevé, le stock de capital à disposition de la société reste intact d'une génération à l'autre. Celui-ci est composé d'équipements, de connaissances et de compétences, ainsi que de ressources tirées de la nature. [...] On ne pourra léguer la planète aux générations futures dans l'état où nous l'avons trouvée. [...] Le progrès technique doit fournir un ensemble de « techniques de secours » permettant la substitution entre les différentes formes de capital. [...] Une quantité accrue d'équipements, de connaissances et de compétences doit pouvoir prendre le relais de quantités moindres de capital naturel.

Source : *Le développement soutenable*, Franck-Dominique VIVIEN, 2005.

PARTIE 2 – QUESTIONS DE CONNAISSANCES : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examineur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

NB : Ce sujet doit être impérativement rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

Enseignement de spécialité : Sciences économiques et sociales

Le candidat a le choix entre deux sujets

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 minutes

Sujet n° 3

PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et documents : (14 points)

1. Insérez la donnée soulignée du document 1 dans une phrase qui lui donne un sens. (4 points)
2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Montrez que l'accumulation des facteurs de production ne suffit pas à expliquer la croissance économique.

Document 1 - Les différentes contributions à la croissance économique en 2018

Pays	Contribution des heures travaillées (en points de %)	Contribution du capital (en points de %)	Contribution de la PGF (en points de %)	Taux de croissance en volume (en %)
France	0.2	0.7	0.8	1.7
Allemagne	1	0.4	0.1	1.5
Espagne	1.8	0.7	-0.2	2.3
Italie	0.7	0.2	0	0.9
États-Unis	1.3	0.8	0.9	3
Corée	-0.6	1.2	2.0	2.6

Source : OCDE, 2020.

Document 2

Dans les décennies qui ont suivi la guerre civile, les États-Unis sont devenus un géant industriel. Les anciennes industries se sont développées et de nombreuses nouvelles, dont le raffinage du pétrole, la fabrication d'acier et l'énergie électrique, ont vu le jour. Les chemins de fer se sont considérablement développés, faisant entrer même les régions les plus reculées du pays dans l'économie de marché nationale. (...)

Les Américains qui sont nés dans les années 1840 et 1850 vont connaître d'énormes changements dans leur vie. Certains de ces changements sont le résultat d'une révolution technologique de grande ampleur. Leur principale source de lumière, par exemple, est passée des bougies aux lampes à kérosène¹, puis aux ampoules électriques. Ils ont vu leurs moyens de transport évoluer, passant de la marche et des chevaux à des locomotives à vapeur, à des trolleybus² électriques et à des automobiles à essence. Nés dans une société où la grande majorité des gens étaient impliqués dans l'agriculture, ils ont vécu une révolution industrielle qui a radicalement changé la façon dont des millions de personnes travaillaient et où elles vivaient.

Source : *Histoire des États-Unis : l'essor de l'Amérique industrielle, 1876 à 1900*, Librairie du Congrès Américain.

(1) liquide issu du pétrole qui servait de source d'énergie

(2) véhicule électrique de transport en commun

PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examineur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

Enseignement de spécialité : Sciences économiques et sociales

Le candidat a le choix entre deux sujets

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 minutes

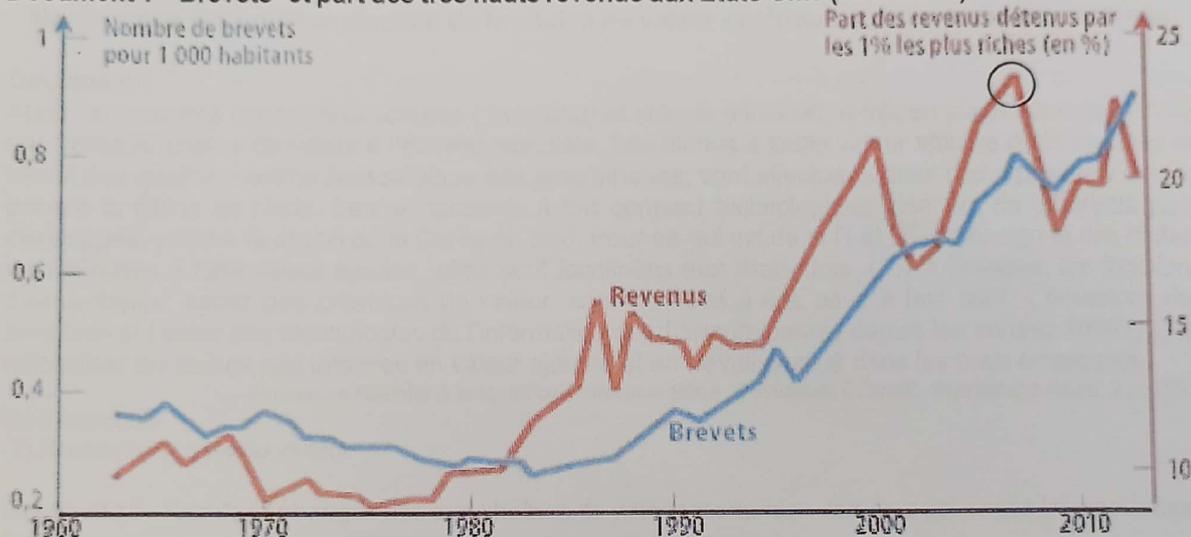
Sujet n° 4

PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et documents : (14 points)

1. Faites une phrase avec la donnée entourée (document 1). (4 points)
2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Vous montrerez que le progrès technique engendre des inégalités de revenus.

Document 1 – Brevets* et part des très hauts revenus aux États-Unis (1963-2013)



Source : « Innovation, inégalités de revenus et mobilité sociale », Philippe AGHION, Ufuk AKCIGIT, Antonin BERGEAUD, Richard BLUNDELL, David HEMOUS, www.telos-eu.com, 2 septembre 2015.

*Brevet : Titre de propriété industrielle qui confère à son détenteur un monopole d'exploitation.

Document 2

Aux États-Unis (...) la « prime aux études universitaires » - les salaires des diplômés de l'enseignement supérieur par rapport aux salaires des diplômés de l'enseignement secondaire - a augmenté de plus de 25 % entre 1979 et 1995. (...). De nombreux commentateurs voient une relation de cause à effet directe entre les changements technologiques et ces modifications radicales dans la distribution des salaires (...). Le titre de l'article influent de Krueger (1993) (...) résume ce point de vue : "Comment les ordinateurs ont modifié la structure des salaires".

L'opinion selon laquelle les développements technologiques favorisent les travailleurs qualifiés est étayée par des récits d'épisodes antérieurs. Par exemple, il y avait déjà des signes d'une complémentarité importante entre technologie et travail qualifié dans les années 1910. Goldin et Katz (1998) affirment que (...) « le passage à l'électricité à partir de sources d'énergie à vapeur et à eau s'est renforcé parce qu'il a réduit la demande de travailleurs manuels non qualifiés pour de nombreuses tâches de transport, d'acheminement et d'assemblage ».

Source : « Technical change, inequality, and the labor market », Daron ACEMOGLU, *Journal of economic literature*, 2002.

PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examinateur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

Enseignement de spécialité : Sciences économiques et sociales

Le candidat a le choix entre deux sujets

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 minutes

Sujet n° 5

PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et documents : (14 points)

1. Présentez, par un calcul simple, l'évolution de la part des échanges liés aux chaînes de valeur mondiales dans les échanges internationaux entre 1970 et 2015 (document 2) (4 points).
2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Montrez que l'internationalisation de la chaîne de valeur contribue au commerce international.

Document 1

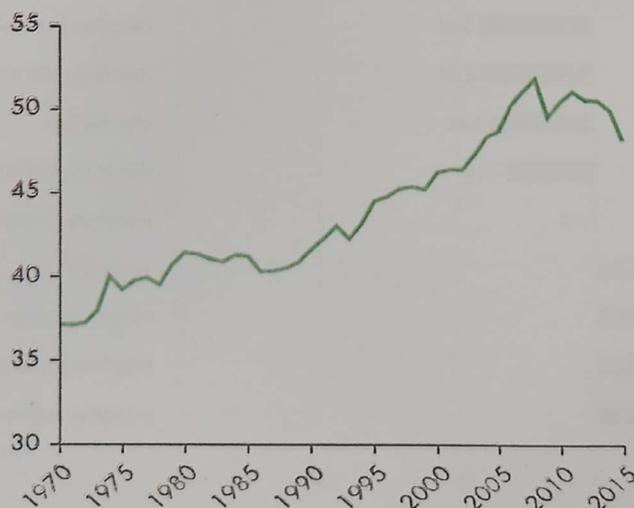
Apple, comme ses concurrents coréens (Samsung) et chinois (Huawei), a mis en place pour son iPhone une véritable chaîne de valeur à l'échelle mondiale. Les tâches à faible valeur ajoutée mais intenses en travail peu qualifié, comme l'assemblage des smartphones, sont effectuées dans des « pays low cost¹ » comme la Chine ou l'Inde. Les composants à fort contenu technologique viennent de différents pays développés, comme le Japon ou la Corée du Sud. Pour ce qui est de la R et D², du design et des tâches immatérielles à forte valeur ajoutée, elles sont localisées aux États-Unis. (...) A l'inverse, les fonctions d'assemblage, assez peu créatrices de valeur, sont confiées à des pays à bas coût. L'ouverture des frontières et l'essor des technologies de l'information ont d'ailleurs permis depuis les années 2000 (...) de délocaliser les tâches peu intenses en valeur ajoutée et en travail qualifié dans les pays émergents.

Source : « Résister à la tentation protectionniste », Emmanuel COMBE, *Altermind institute*, Juin 2018.

(1) à bas coûts

(2) Recherche et développement

Document 2 - Part des échanges liés aux chaînes de valeur mondiales dans les échanges internationaux (en %)



Source : *Rapport sur le développement dans le monde 2020*, BANQUE MONDIALE.

PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examineur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

Enseignement de spécialité : Sciences économiques et sociales

Le candidat a le choix entre deux sujets

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 minutes

Sujet n° 6

PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et documents : (14 points)

1. Comparez les deux données en gras dans le document 2. (4 points)
2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Montrez le rôle des avantages comparatifs dans la spécialisation internationale.

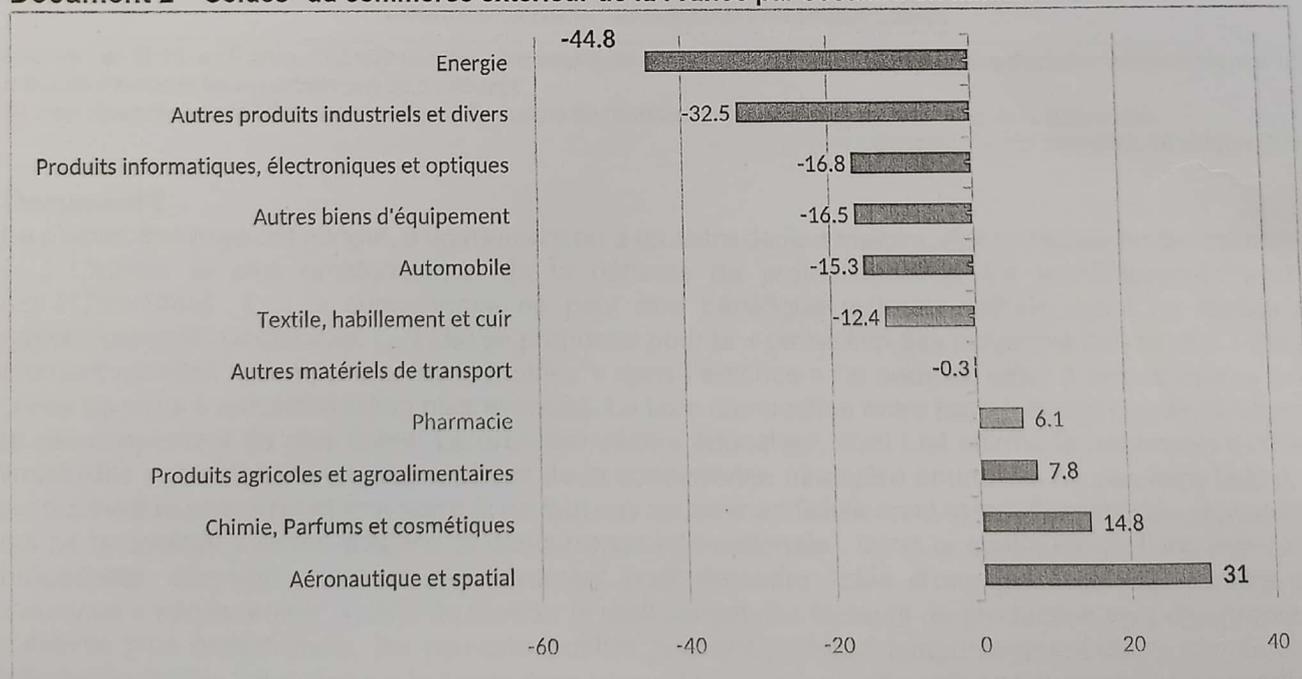
Document 1

David Ricardo* a fondé la spécialisation internationale sur l'avantage comparatif, en dépassant la théorie de l'avantage absolu présentée antérieurement par Adam Smith* [...]. Smith pensait qu'un produit ne pouvait être exporté que si les producteurs disposaient des coûts plus faibles et donc d'une productivité plus élevée que leurs concurrents. La théorie de l'avantage absolu en termes physiques excluait donc, *a priori*, l'échange réciproque entre des pays ayant des niveaux très différents de développement, puisque le plus développé de ces pays est susceptible de bénéficier d'une productivité plus élevée dans tous les secteurs. En prenant l'exemple célèbre de l'Angleterre et du Portugal pour deux produits (le vin et le drap), Ricardo a montré l'intérêt que chacun des deux partenaires peut trouver dans l'échange. On doit souligner que, selon la logique de l'avantage comparatif, la comparaison doit se faire, non entre les niveaux de coûts du même produit dans les deux pays, mais entre les coûts relatifs des deux produits dans chacun des pays.

Source : "Avantage comparatif et compétitivité", Gérard LAFAY, CEPIL, 1984.

*Économistes

Document 2 – Soldes* du commerce extérieur de la France par secteurs en milliards d'euros en 2019



Source : Rapport annuel sur les chiffres du commerce extérieur, DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR, 2020.

* Le solde du commerce extérieur est égal à la différence entre le montant des exportations et des importations pour un secteur donné.

PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examinateur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

Sujet n° 7

PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et documents : (14 points)

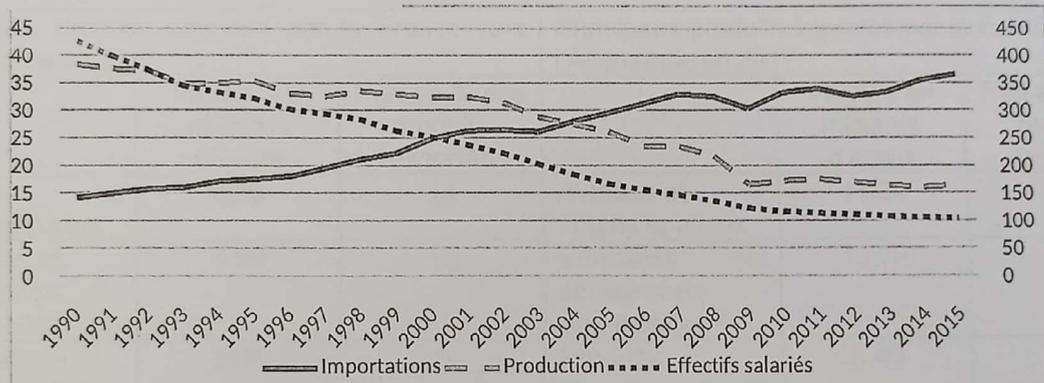
1. Comment ont évolué les effectifs salariés dans le textile en France entre 1990 et 2015 (document 1) ? (4 points)
2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Montrez que le protectionnisme présente des avantages.

Document 1 – Le textile en France depuis 1990 : effectifs, production et importations

Montant des importations et de la production en milliards d'euros

Effectifs salariés, en milliers



Lecture : en 2015, en France, 103 000 salariés sont employés dans l'industrie textile, la production d'articles textiles s'élève à 16,4 milliards d'euros et les importations à 36,5 milliards.

Champ : branches de la fabrication textile, de l'industrie de l'habillement et de l'industrie du cuir et de la chaussure.

Source : INSEE Première, 18 octobre 2018.

Document 2

La plupart des pays ont adopté, à un moment ou à un autre de leur histoire, des politiques protectionnistes. (...) L'auteur le plus emblématique de la défense du protectionnisme est probablement Friedrich List (1789-1846) : (...) la concurrence ne peut être bénéfique qu'entre nations ayant un niveau de développement comparable. (...) List se prononce pour la « protection des industries naissantes » car au moment où elles apparaissent, les industries « dans l'enfance » ne peuvent lutter à armes égales avec celles de pays à industrialisation plus avancée. La libre compétition entre pays inégaux risque de bloquer le développement du plus faible. Le protectionnisme éducateur, dont List affirme la nécessité, doit être limité (des industries jeunes trop abritées de la concurrence étrangère pourraient ne pas faire l'effort de productivité nécessaire) et provisoire (il ne faut pas soutenir artificiellement et indéfiniment des productions qui ne pourraient à terme soutenir la concurrence internationale). Dans la continuité de l'argumentation précédente, des voix s'élèvent régulièrement pour défendre l'idée d'une protection temporaire des industries « sénescentes* ». Afin de faciliter la réallocation des facteurs de production vers des branches d'activité plus compétitives, les pouvoirs publics peuvent protéger temporairement de la concurrence internationale des industries sur le déclin dans lesquelles le pays aurait perdu son avantage comparatif.

Économie, sociologie et histoire du monde contemporain, Alain BEITONE, 2018.

*vieillissantes

PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examinateur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

Enseignement de spécialité : Sciences économiques et sociales

Le candidat a le choix entre deux sujets

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 minutes

Sujet n° 8

PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et documents : (14 points)

1. Donnez la signification des données soulignées. (Document 1) (4 points)
2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Vous montrerez quels sont les avantages à échanger entre pays comparables.

Document 1 - Valeurs et parts des principaux produits exportés et importés entre la France et l'Allemagne en 2017 (valeurs en milliards d'euros, parts en %)

Principaux produits exportés par la France vers l'Allemagne en 2017			Principaux produits importés par la France depuis l'Allemagne en 2017		
	Valeurs en milliards d'euros	Part en % des produits exportés		Valeurs en milliards d'euros	Part en % des produits importés
Aviation et engins spatiaux	<u>9.80</u>	<u>14</u>	Aviation et engins spatiaux	11.24	13
Véhicules et accessoires automobiles	8.99	13	Véhicules et accessoires automobiles	13.76	16
Préparations pharmaceutiques	2.38	3	Produits pharmaceutiques	3.40	4
Matières plastiques	1.97	3	Matières plastiques	2.33	3

Source : D'après les échanges commerciaux entre la France et l'Allemagne en 2017, AMBASSADE DE FRANCE.

Document 2 -

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les économistes ont observé l'explosion des échanges entre pays dotés d'économies de même niveau, qui se vendent des produits aux technologies similaires: Boeing exporte des avions en France, qui expédie des Airbus aux États-Unis ; Renault et Peugeot vendent des voitures en Allemagne, qui exporte des Volkswagen en France. Le constat était fait, mais personne n'avait conçu la théorie qui l'exposerait rigoureusement. Paul Krugman recourt à des modèles mathématiques pour montrer l'importance de deux facteurs, les économies d'échelle* et la demande de diversité de la part des consommateurs. L'entreprise qui, la première, produit un bien en grande quantité, voit ses coûts unitaires diminuer, ce qui la rend très difficile à rattraper par les autres. (...). Le commerce international est alors le moyen de satisfaire la demande de diversité des consommateurs.

Source. : "Paul Krugman a formulé la nouvelle théorie du commerce international", *Capital*, 18 juillet 2016.

*baisse du coût moyen unitaire quand la quantité produite augmente.

PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examinateur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

Le candidat a le choix entre deux sujets

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 minutes

Sujet n° 9

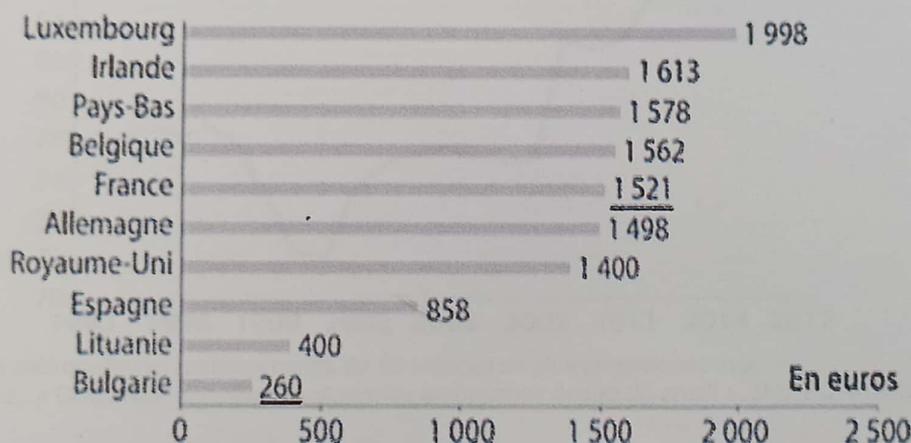
PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et documents : (14 points)

1. À l'aide d'un calcul simple, comparez les deux données soulignées (document 1). (4 points)
2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Montrez que les sources du chômage structurel sont diverses.

Document 1

Le salaire minimum dans l'Union européenne en 2018



Note : Six pays européens n'ont pas de salaire minimum : Autriche, Chypre, Danemark, Finlande, Suède et Italie.

Source : EUROSTAT, 2019.

Document 2

L'inadéquation des compétences constitue l'un des plus grands défis qui, aujourd'hui mettent en péril la croissance et entravent la création d'emplois durables dans l'Union. [...] 70 millions d'européens ne disposent pas de compétences appropriées en lecture et en écriture et ceux qui ont un faible niveau de compétences en calcul et en culture numérique sont encore plus nombreux. [...]

L'effet combiné de la reprise de l'économie européenne et de l'évolution des besoins en matière de compétences a alimenté la demande de main d'œuvre et le déficit de travailleurs qualifiés, les portant à leur plus haut niveau depuis dix ans. [...] À mesure que les entreprises se convertissent au numérique, qu'elles s'automatisent et qu'elles évoluent, il est plus important que jamais de trouver des candidats ayant le bon dosage de connaissances techniques et non techniques ; or 27 % des employeurs affirment que les candidats ne disposent pas des compétences dont ils ont besoin.

Source : « Avis du Comité économique et social européen », *Journal officiel de l'Union européenne*, 5 juillet 2019.

PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examineur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

Enseignement de spécialité : Sciences économiques et sociales

Le candidat a le choix entre deux sujets

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 minutes

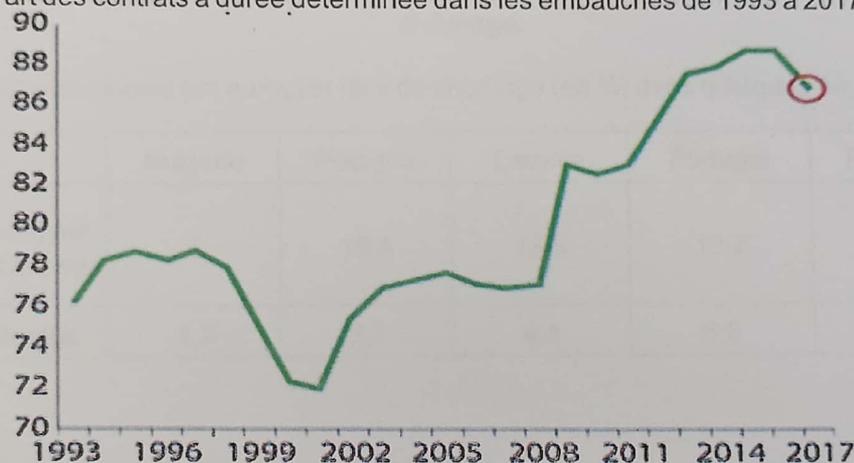
Sujet n° 10

PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et documents : (14 points)

1. Donnez la signification de la donnée entourée. (Document 1) (4 points)
2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Montrez que les politiques pour lutter contre le chômage structurel sont diverses.

Document 1 : Part des contrats à durée déterminée dans les embauches de 1993 à 2017 (en %)



Champ : France métropolitaine, établissements de 50 salariés ou plus du secteur privé.

Source : « CDD, CDI : comment évoluent les embauches depuis 25 ans ? », *DARES Analyses*, juin 2018.

Document 2

L'investissement dans l'éducation accroît la productivité du travail et réduit le taux de chômage en améliorant l'appariement entre offre et demande de travail.

Le progrès technique et la mondialisation accroissent la demande de qualification. Une meilleure qualification permet de mieux faire face aux réallocations de main-d'œuvre résultant du progrès technique et de l'ouverture commerciale et aux réductions d'emplois peu qualifiés dues à la diffusion des nouvelles technologies. En outre, certaines compétences renforcent la capacité à s'adapter dans un monde en évolution très rapide. [...]

La formation initiale¹ est un déterminant essentiel de l'insertion durable sur le marché du travail [...], et la formation continue² ultérieure ne s'y substitue pas. Pour bénéficier de la formation continue, il faut « savoir apprendre » (les études montrent que la formation continue bénéficie davantage aux plus qualifiés).

Source : « Comment renforcer l'efficacité de la dépense publique dans l'éducation ? », Emmanuel SAILLARD, *Trésor-éco*, janvier 2019.

¹ Formation initiale : reçue avant l'entrée dans la vie active.

² Formation continue : suivie par des personnes ayant terminé leurs études initiales.

PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examineur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

Sujet n° 11

PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et documents : (14 points)

1. Comparez le coût du travail et le taux de chômage en France et en Pologne (document 1). (4 points)
2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Montrez que les politiques d'allègement du coût du travail peuvent permettre de lutter contre le chômage.

Document 1 : Coût du travail (en euros) et taux de chômage (en %) dans quelques pays européens

2019	Bulgarie	Pologne	Estonie	Portugal	France	Danemark
Coût horaire moyen de la main-d'œuvre	6	10,4	13,5	13,7	37,3	46
Taux de chômage	4,2	3,3	4,4	6,5	8,5	5

Source : INSEE

Document 2

Du côté de la demande de travail, on peut affiner l'analyse en distinguant plusieurs catégories de travail. La distinction la plus courante oppose le travail qualifié et le travail non qualifié. Il apparaît que le chômage des non-qualifiés s'est fortement accru en Europe depuis le début des années 1980 et de nombreux travaux mettent en avant un mauvais ajustement qualité/prix* pour expliquer le chômage. Cette situation justifie la mise en œuvre de politiques de baisse du coût du travail ciblées sur les non-qualifiés. Ces mesures [...] produisent un effet de substitution, qui conduit à augmenter la part de la demande de travail des entreprises pour cette catégorie de main d'œuvre. C'est l'effet principalement recherché.

Source : Christine ERHEL, *Les politiques de l'emploi*, 2014.

*La qualité correspond ici au niveau de qualification et le prix, au coût du travail.

PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examineur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

Enseignement de spécialité : Sciences économiques et sociales

Le candidat a le choix entre deux sujets

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 minutes

Sujet n° 12

PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et documents : (14 points)

1. Comparez l'évolution du taux de chômage et celle du PIB de la zone euro entre 2012 et 2019 (document 1). (4 points)
2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Montrez que des politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale peuvent être mises en œuvre pour lutter contre le chômage.

Document 1

Taux de chômage et taux de croissance du PIB dans la zone euro (en %)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux de chômage	7,5	9,5	10,1	10,1	11,3	11,9	11,6	10,8	10	9,1	8,1	7,6
Taux de croissance du PIB	0,4	-4,5	2,1	1,7	-0,9	-0,3	1,4	2,1	1,9	2,7	1,9	1,3

Source : BANQUE MONDIALE

Document 2

D'un montant de 26 milliards d'euros, soit 1,3 % du produit intérieur brut (PIB), ce plan [de relance] censé contrer la récession annoncée pour 2009 et endiguer l'envolée du chômage comporte deux volets essentiels. Le premier vise à soulager la trésorerie des entreprises, en particulier des PME : dès le début 2009, l'État va leur rembourser ses dettes (impôt sur les sociétés, crédit d'impôt recherche, TVA) à hauteur de 10,5 milliards d'euros. Le second volet consiste à lancer immédiatement des programmes d'investissements publics, jusqu'à présent gelés faute de financement, à hauteur de 11,5 milliards d'euros. S'y ajoutent des mesures pour soutenir deux secteurs particulièrement sinistrés : l'automobile et le bâtiment.

Source : « 26 milliards d'euros de relance : priorité à l'investissement », Arnaud LEPARMENTIER, *Le Monde*, 4 décembre 2008.

PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examineur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

Enseignement de spécialité : Sciences économiques et sociales

Le candidat a le choix entre deux sujets

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 minutes

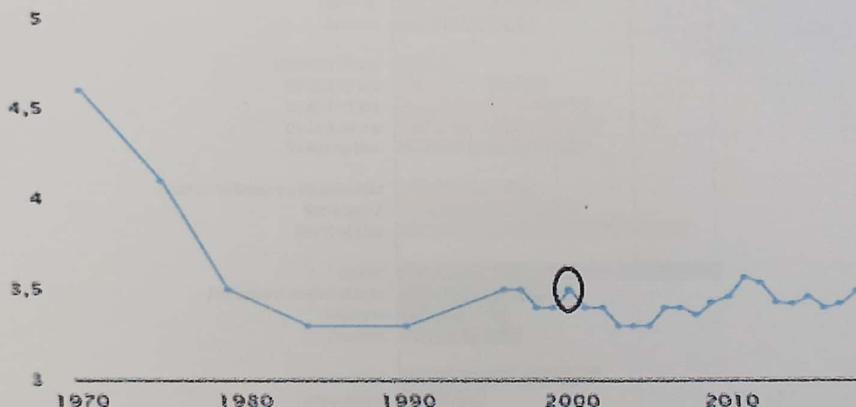
Sujet n° 13

PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et documents : (14 points)

1. Donnez la signification de la donnée entourée (document 1). (4 points)
2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Montrez les limites d'une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française.

Document 1 : Évolution du rapport interdécile (D9/D1) du revenu disponible en France



Source : INSEE et OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS, 2018.

Document 2

Le niveau de diplôme constitue un autre trait qui distingue les classes populaires : en 2012, les classes populaires ne comptent que 32 % de bacheliers, contre 75 % des professions intermédiaires et 91 % des cadres. Mais, contrairement à l'origine sociale, on observe une diversité interne très forte des niveaux de formation. La segmentation entre les ouvriers qualifiés et non qualifiés apparaît particulièrement nette, une partie des catégories d'employés se distinguant par ailleurs par des diplômes plus élevés : à titre d'illustration, la proportion de bacheliers va de 16 % pour les ouvriers non qualifiés de type artisanal à 65 % pour les employés administratifs d'entreprise. [...]

De plus, les conditions d'emploi se sont dégradées avec une élévation spécifiquement marquée des niveaux de chômage et de précarité pour les classes populaires. [...] Ces évolutions ont accentué les clivages internes aux classes populaires, les ouvriers non-qualifiés se distinguant par une exposition très nette au chômage et à la précarité de l'emploi (en 2012, près d'un sur deux est soit au chômage, soit en contrat court).

"Portrait statistique des classes populaires, de la classe ouvrière aux classes populaires", Thomas AMOSSÉ, *Savoir/Agir*, avril 2015.

PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examineur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

Le candidat a le choix entre deux sujets

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 minutes

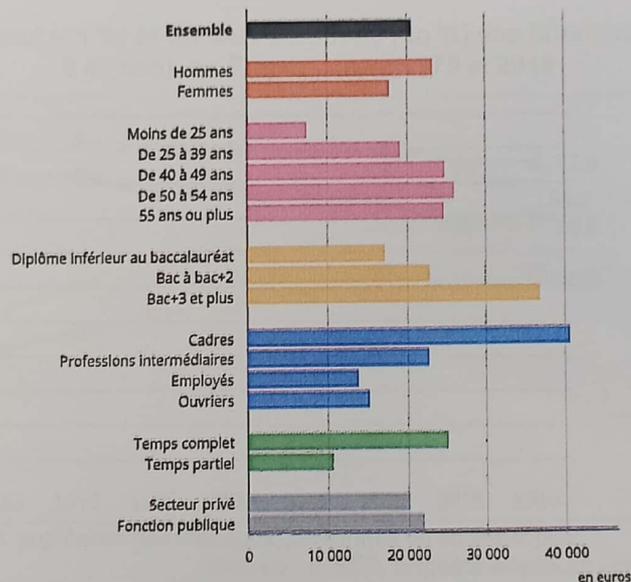
Sujet n° 14

PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et documents : (14 points)

1. Comparez le revenu salarial moyen selon l'âge en 2015 (document 1). (4 points)
2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Montrez que l'espace social est structuré et hiérarchisé au regard de différents facteurs.

Document 1 : Revenu salarial moyen en 2015



Champ : France, ensemble des salariés hors salariés agricoles, apprentis, stagiaires.

Source : « Le revenu salarial s'établit à 20 540 euros en moyenne en 2015 », INSEE Focus, novembre 2017.

Document 2

Près des deux tiers des emplois de la fonction publique sont occupés par des femmes selon les données publiées par le ministère de l'Action et des Comptes publics. Un secteur largement féminisé, contrairement au secteur privé où elles ne représentent que 46 % des emplois. Mais, la présence des femmes s'amenuise à mesure que l'on grimpe dans la hiérarchie. Elles ne sont que 41 % à occuper un emploi d'encadrement supérieur et de direction.

[...] La fonction publique territoriale (FPT) est celle qui emploie le plus de femmes (61 %). Elles occupent pratiquement (95 %) tous les postes dans le secteur social et médico-social, mais les femmes sont quasiment absentes dans les services d'incendie et secours (5 %) et peu représentées dans les emplois de sécurité et de police municipale (23 %), comme dans ceux liés au sport (28 %).

Source : « Dans la fonction publique, les femmes restent souvent des exécutantes », OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS, janvier 2019.

PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examineur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

Enseignement de spécialité : Sciences économiques et sociales

Le candidat a le choix entre deux sujets

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 minutes

Sujet n° 15

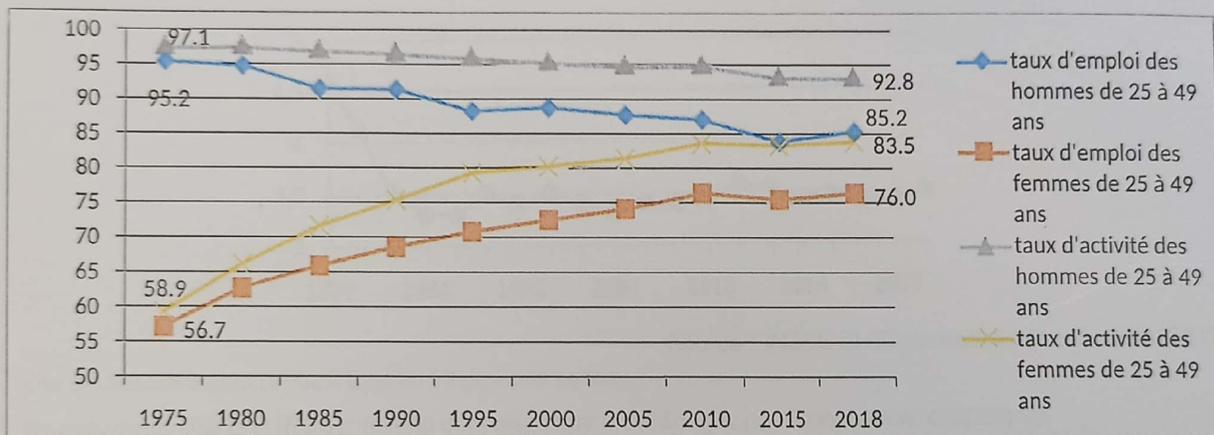
PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et documents : (14 points)

- Mesurez l'évolution du taux d'emploi des femmes âgées de 25 à 49 ans entre 1975 et 2018 (document 1). (4 points)
- Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Caractérisez la féminisation de l'emploi en France au cours de la seconde moitié du XX^e siècle.

Document 1 :

Évolution du taux d'emploi (en %) et du taux d'activité (en %) des hommes et des femmes (de 25 à 49 ans), en France, entre 1975 et 2018



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans et plus.

Source : INSEE, Enquête emploi en continu, séries longues, 2019.

Document 2

Les femmes accèdent, beaucoup plus souvent qu'auparavant, à des postes d'encadrement. Mais par ailleurs, elles occupent fréquemment des emplois faiblement qualifiés dans les secteurs des services. Le développement de ces emplois de service, souvent assurés autrefois dans la sphère domestique, a d'ailleurs été une condition de l'accès des femmes aux postes les plus qualifiés, en élargissant les possibilités de garde d'enfants, de prise de repas à l'extérieur du domicile. Alors que les inégalités entre sexes régressent très progressivement, se sont ainsi ajoutées de nouvelles formes d'inégalités entre les femmes elles-mêmes : d'un côté, les femmes bénéficiant d'une carrière intéressante et bien rémunérée, pouvant concilier le modèle masculin de réussite professionnelle avec la vie de famille et les contraintes domestiques, de l'autre celles qui connaissent la précarité de l'emploi, le temps partiel contraint, les bas salaires et qui ne peuvent se faire aider dans la sphère domestique.

Source : « 50 ans de mutations de l'emploi », INSEE Première, 2010.

PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examinateur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

Enseignement de spécialité : Sciences économiques et sociales

Le candidat a le choix entre deux sujets

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 minutes

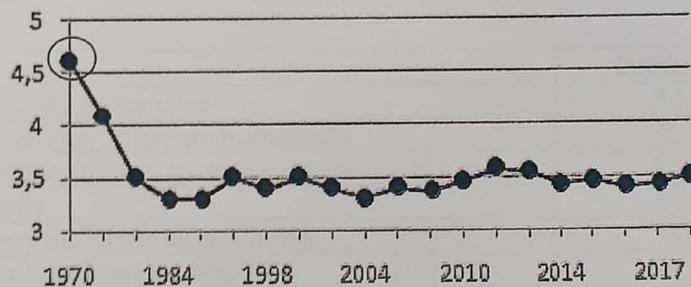
Sujet n° 16

PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et documents : (14 points)

1. Donnez la signification de la donnée entourée (document 1). (4 points)
2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Montrez qu'une approche en termes de classes sociales reste pertinente pour rendre compte de la société française.

Document 1 : Évolution du rapport inter-décile⁽¹⁾ du revenu disponible brut ⁽²⁾, en France, entre 1970 et 2018



Source : INSEE et Observatoire des inégalités, 2020.

⁽¹⁾ Les déciles partagent l'effectif total en 10 groupes égaux.

⁽²⁾ Revenu disponible brut (RDB) : revenu dont disposent les ménages pour consommer et épargner.

Document 2

S'il existe encore une classe, c'est bien la bourgeoisie, ces familles possédantes qui parviennent à se maintenir au sommet de la société où elles se trouvent parfois depuis plusieurs générations. [...] La noblesse fortunée y coexiste avec les familles bourgeoises. Des industriels, des hommes d'affaires, des banquiers, de vieille souche ou de récente extraction, y voisinent avec des exploitants agricoles, des hauts fonctionnaires, des généraux. Un groupe dont la position se définit par la possession des moyens de production, qui peut aller de pair avec l'exercice du pouvoir économique [...]. Les bourgeois sont riches, mais d'une richesse multiforme, un alliage fait de beaucoup d'argent, mais aussi de culture, de relations sociales et de prestige. Comme les difficultés sociales se cumulent, les privilèges s'accroissent. [...] Elle est à peu près la seule au début du XXI^e siècle à exister encore réellement en tant que classe, c'est-à-dire en ayant conscience de ses limites et de ses intérêts collectifs. Aucun autre groupe social ne présente, à ce degré, unité, conscience de soi et mobilisation.

Source : *Sociologie de la bourgeoisie*, Michel PINÇON, Monique PINÇON-CHARLOT, 2016.

PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examineur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

Baccalauréat – Session 2021 – Épreuve orale du second groupe

Sciences économiques et sociales

Le candidat a le choix entre deux sujets.

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 minutes

Sujet n° 17

PARTIE 1 – Question portant sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et des documents : (14 points)

1. Comparez les deux données en gras soulignées dans le document 1. (4 points)
2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Montrez que la socialisation selon le genre est un facteur d'inégalités de réussite scolaire.

Document 1 - Part des femmes parmi les étudiants dans différentes formations de l'enseignement supérieur (en %)

	2000-2001	2018-2019
Formations paramédicales et sociales	81.2	85.6
Universités (langues, lettres, sciences humaines)	70.1	69.5
Ensemble des universités (filières générales et de santé)	55.1	58.7
Ensemble des étudiants	54.6	55.3
Sections de Technicien Supérieur et assimilés	51	48.8
Classes préparatoires aux Grandes Écoles	39.5	42.6
Universités (staps*, sciences)	37.9	38.4
Formations d'ingénieur	22.2	27.7

Source : *Repères et références statistiques*, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2019.

* sciences et techniques des activités physiques et sportives

Document 2

Les perceptions stéréotypées du monde professionnel et des modèles sexués existent déjà à un âge très précoce. Chez les filles, elles sont liées à la question de la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale, alors que les garçons n'ont pas cette préoccupation et commencent très tôt à se préoccuper uniquement de leur carrière professionnelle. Il apparaît aussi que les filles à partir de quinze ans, dans la période très importante de l'orientation et des choix professionnels, commencent à douter de leurs compétences, éprouvent une plus grande incertitude concernant le choix de leur métier et se soucient de leur conformité aux normes de sexe (...). Les filles et les garçons ne sont pas éduqués de la même manière dans la famille, à l'école, à travers les pairs et dans l'environnement social en général. Dès leur prime enfance, les filles apprennent l'obéissance, la docilité, l'attention à autrui, l'usage limité de l'espace ; les garçons apprennent la compétition, l'affirmation du soi, l'usage plus libre de l'espace.

Source : « Orientation scolaire et professionnelle des filles et des garçons au collège. Évaluation d'un dispositif de sensibilisation aux métiers non traditionnels », *Les Sciences de l'éducation*, 2016.

PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examineur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Chacune porte sur un champ différent du programme et sur un champ différent de la question principale.

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

Sciences économiques et sociales

Le candidat a le choix entre deux sujets.

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 minutes

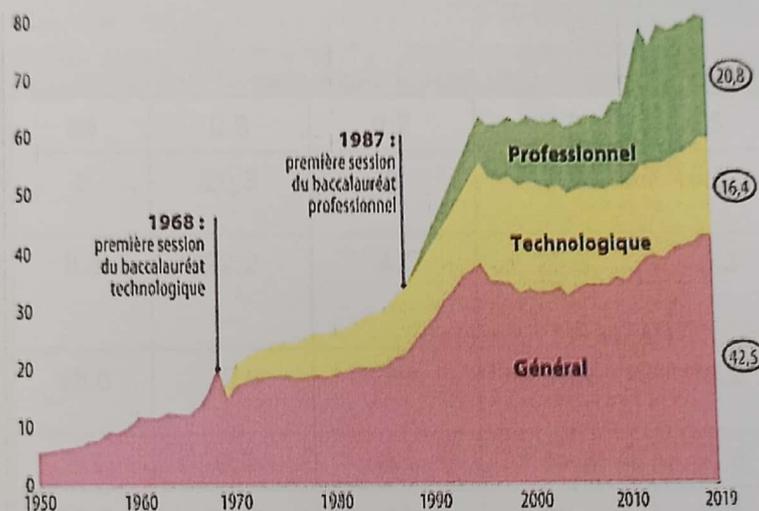
Sujet n° 18

PARTIE 1 – Question portant sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et des documents : (14 points)

1. Présenter l'évolution du taux d'accès au baccalauréat en France depuis 1950 (document 1). (4 points)
2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Montrez que la massification scolaire n'a pas entraîné de réelle démocratisation.

Document 1 : Taux d'accès au baccalauréat en France (en %)



Source : DEPP, 2020.

Document 2 :

Les voies générales, technologiques et professionnelles se caractérisent par des recrutements nettement différenciés selon le genre mais aussi selon l'origine sociale. Les séries générales et surtout la filière scientifique accueillent plus fréquemment les enfants d'origine aisée. (...) De 1985 à 1995, période de forte démocratisation de l'accès au bac, la proportion d'élèves d'origine populaire a baissé dans la filière scientifique (-2.7 points) mais a progressé dans la série professionnelle (+5.5 points). Le phénomène de différenciation sociale des filières est également présent au niveau de l'enseignement supérieur. A l'université, dans les filières de la santé, en 2014-2015, plus de 40.5 % des étudiants sont des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures alors que cette catégorie représente à peine plus de 16 % des actifs. A cette inégalité sociale d'accès aux différentes disciplines s'ajoute une inégalité d'accès aux trois cycles d'études. Pour l'année 2014-2015, les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 26.4 % du cursus licence et 34.2 % du cursus doctorat.

Source : *La démocratisation de l'enseignement*, Pierre MERLE, 2017.

PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examineur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Chacune porte sur un champ différent du programme et sur un champ différent de la question principale.

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

Enseignement de spécialité : Sciences économiques et sociales

Le candidat a le choix entre deux sujets

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 min

Sujet n° 19

PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et documents:
(14 points)

- À partir de la lecture d'une donnée, illustrez la situation de mobilité sociale ascendante (document 1).
(4 points)
- Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Montrez que la mesure de la mobilité à l'aide des tables comporte des limites.

Document 1 : Table de destinée sociale

En %	Catégorie socioprofessionnelle du père						
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et Professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	25	0.8	0.2	0.7	0.5	0.5	2.6
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	8	20.3	8	7.9	6.8	7.4	9.2
Cadre et Professions intellectuelles supérieures	8.8	22.2	47	25.5	16.3	9.4	19.3
Professions intermédiaires	18.6	22.9	25.5	31.5	26.1	22.9	24.5
Employé	7.1	9.5	9.1	11.3	16.6	12.3	11.3
Ouvrier	32.5	24.3	10	23.1	33.6	47.6	33
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

Champ : France métropolitaine, hommes âgés de 30 à 59 ans qui travaillent ou ont déjà travaillé à la date de l'enquête.

Source : Enquête FQP, INSEE, 2014-2015.

Document 2

Beaucoup d'enquêtes de mobilité sociale n'ont porté que sur les hommes. La justification technique de ce choix renvoie à celui de la profession comme indicateur de position sociale : dans les sociétés occidentales d'après-guerre, les femmes étaient souvent inactives, ou actives seulement à certaines périodes de leur vie, avec des interruptions lors du mariage ou de la naissance des enfants. [...] Malgré la forte augmentation de l'activité professionnelle féminine, cette justification garde une certaine pertinence car la structure des emplois féminins est très différente de celle des hommes : rapporter la profession des femmes à celle de leur père donne ainsi des tableaux de mobilité qui ne peuvent avoir la même signification que pour les hommes. Ils font nécessairement apparaître plus de mobilité « descendante », puisque le marché de l'emploi féminin est moins ouvert aux emplois supérieurs.

Source : « La mobilité sociale », Dominique MERLLIE, in *Les Mutations de la société française. Les grandes questions économiques et sociales II*, Louis CHAUVEL, 2019.

PARTIE 2 – Questions de connaissances: (6 points)

Ces deux questions posées par l'examinateur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

Le candidat a le choix entre deux sujets

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 min

Sujet n° 20

PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et documents:
(14 points)

1. Donnez la signification de la donnée soulignée (document 1). (4 points)
2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Montrez qu'il existe un déclassement social intergénérationnel.

Document 1

Mobilité sociale par rapport au père (en %)

	Ensemble	Femmes	Hommes
Ascendants	23,9	21,2	26,8
Immobiles	32,8	30,5	35,2
Descendants	<u>21,7</u>	26,9	16,3
Mobilité de statut*	21,6	21,4	21,7
Ensemble	100	100	100

Champ : Personnes de 30 à 59 ans.

*Changement de statut par rapport au père, un(e) salarié(e) par rapport à un père indépendant, par exemple.

Source : Enquête FQP 2014-2015, INSEE.

Document 2

[Les diplômés du supérieur long] deviennent sensiblement moins souvent cadres supérieurs qu'il y a vingt-cinq ans : s'ils sont encore 45 % dans ce cas, ils étaient 65 % au milieu des années 1980. La même évolution s'observe pour les diplômés du supérieur court qui étaient 70 % à accéder à une profession intermédiaire, proportion tombée à 56 % aujourd'hui. Si le diplôme constitue aujourd'hui, plus que jamais, la meilleure protection contre le chômage et les emplois précaires ou routiniers, chaque diplôme pris isolément voit sa valeur absolue diminuer. Ces deux constats ne sont nullement contradictoires, contrairement à ce que laisse trop souvent penser le débat entre ceux qui soulignent les bénéfices de la démocratisation scolaire et ceux qui mesurent la dévalorisation des diplômes. [...] Obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur est plus nécessaire que jamais pour s'insérer dans de bonnes conditions sur le marché du travail, mais avoir un diplôme élevé n'offre pas une protection absolue contre le déclassement.

Source : *Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale*, Camille PEUGNY, 2013.**PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)**

Ces deux questions posées par l'examineur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

Enseignement de spécialité : Sciences économiques et sociales

Le candidat a le choix entre deux sujets

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 minutes

Sujet n° 21

PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et documents : (14 points)

1. Comparez le motif d'adhésion à une association « pour être utile à la société, pour faire quelque chose pour les autres » en 2002 et en 2010 (document 1). (4 points)
2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Montrez pourquoi, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent.

Document 1 – Les motifs d'adhésion aux associations (en %)

	2002	2010
Pour pratiquer un sport	20,6	27,8
Pour participer à une activité culturelle ou artistique	15,8	25,6
Pour défendre une cause	31,5	40,5
Pour faire respecter ses droits et ceux des autres	29,2	36,6
Pour rencontrer des personnes qui ont les mêmes préoccupations ou les mêmes goûts, pour se faire des amis	61,7	62,7
Pour être utile à la société, pour faire quelque chose pour les autres	39,1	56,9
Pour vous épanouir, pour occuper son temps libre	47,0	57,4
Pour aider, défendre les intérêts de ses enfants ou d'autres membres de son entourage	16,6	29,1
Pour avoir accès à des renseignements ou des services	23,9	28,5
Autre raison	15,8	17,7

Source : « Adhésions et dons aux associations : permanence et évolutions de 2002 à 2010 », *Économie et Statistique*, 2013.

Document 2

Certains syndicats possèdent un arsenal d'incitations et de récompenses sélectives : ils offrent des avantages non collectifs à ceux qui y adhèrent et les refusent aux autres. Dans certains cas particuliers, ces avantages non collectifs étaient importants. Certains grands syndicats offraient diverses sortes d'assurances à leurs adhérents. [...] L'Amicale des cheminots* aux États-Unis a quelques fois aussi attiré des membres en faisant bénéficier d'assurances ses adhérents. Au début des syndicats de cheminots, le taux des accidents était élevé et beaucoup de compagnies refusaient d'assurer les travailleurs du rail. Ainsi, les Mutuelles de cheminots offraient un puissant mobile pour adhérer. [...] Il y eut pourtant des périodes où ces Mutuelles de cheminots étaient déficitaires. Les syndicats devaient alors compter principalement sur les règles d'avancement pour garder leurs adhérents. Par les contrats avec les compagnies de chemins de fer, les membres du syndicat se voyaient garantir des promotions à l'ancienneté alors que les travailleurs non syndiqués dépendaient uniquement dans ce domaine du bon vouloir de leur employeur.

Source : *Logique de l'action collective*, Mancur OLSON, [1965], 2018.

*employés des chemins de fer

PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examinateur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

Enseignement de spécialité : Sciences économiques et sociales

Le candidat a le choix entre deux sujets

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 minutes

Sujet n° 22

PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et documents : (14 points)

1. Formulez une phrase exprimant la signification de la donnée en gras soulignée (document 2). (4 points)
2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Montrez que l'engagement politique dépend de plusieurs variables sociodémographiques.

Document 1

Les femmes ont longtemps été moins compétentes politiquement que les hommes, du fait d'une socialisation (passant notamment par l'éducation) qui les poussait moins que les hommes à s'intéresser aux questions politiques, en les assignant à la sphère domestique. Leur exclusion d'un certain nombre de pratiques politiques (vote, détention d'un mandat électif ...) les privait par ailleurs de certaines modalités de politisation. On observe aujourd'hui encore une « sous-politisation des femmes, persistante et paradoxale ». Si leur participation électorale ne se distingue pas particulièrement, elles continuent à se déclarer moins intéressées par la politique que les hommes et apparaissent moins « compétentes » politiquement : l'intérêt pour la politique n'étant pas également transmis aux filles et aux garçons, dans le prolongement d'une « construction historique d'attentes sociales sexuées ».

Source : *Sociologie politique : comportements, acteurs, organisations*, Anne-Cécile DOUILLET, 2017.

Document 2 - Taux d'adhésion aux associations de 1983 à 2013 selon les variables sociodémographiques des adhérents

Variables sociodémographiques des adhérents (en %)	1983	2013
Sexe		
Hommes	53	44
Femmes	34	40
Âge		
16 - 24 ans	31	36
65 ans ou plus	45	43
Niveau de diplôme		
Aucun diplôme	30	<u>22</u>
Supérieur au Baccalauréat	67	56
Catégorie socioprofessionnelle		
Ouvriers	35	32
Cadres	67	60

Source : D'après « Trente ans de vie associative », INSEE Première, janvier 2016.

PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examinateur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

Enseignement de spécialité : Sciences économiques et sociales

Le candidat a le choix entre deux sujets

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 minutes

Sujet n° 23

PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et documents : (14 points)

1. Par un calcul simple, mesurez l'évolution du prix des quotas d'émission entre 2016 et 2018 (document 1). (4 points)
2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)
Montrez que les pouvoirs publics disposent de différents instruments pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement.

Document 1

Historique des prix des quotas d'émission de CO₂ pour l'Union Européenne (en euros par tonne de CO₂)



Note : les prix au comptant correspondent au prix d'un contrat d'échange de quotas pour une livraison immédiate.

Source : I4CE, d'après ICE Futures Europe, 2018.

Document 2

Les politiques de lutte contre les rejets de polluants combinent deux types d'instruments principaux : réglementaire et économique. Le premier est le plus couramment utilisé par les gouvernements, notamment sous forme de normes fixant des limites d'émissions par unité produite ou consommée. La régulation par les normes est efficace sous l'angle écologique si elle est utilisée de façon habile par les pouvoirs publics. Du point de vue économique, elle présente l'inconvénient d'un coût élevé car le régulateur ne connaît que très imparfaitement la distribution des coûts de mise en conformité au sein des entités régulées. C'est pourquoi les économistes préconisent depuis longtemps la mise en place d'outils économiques, qui permettent d'atteindre les mêmes résultats environnementaux à moindre coût. Cette catégorie d'instruments comprend les taxes et les systèmes de permis d'émission échangeables, et se caractérise par la tarification de la nuisance environnementale afin de l'internaliser* dans le calcul économique du pollueur.

Source : « Quel(s) type(s) d'instrument(s) employer pour lutter contre le changement climatique ? », Christian PERTHUIS, Suzanne SHAW, Stephen LECOURT, *Vie & sciences de l'entreprise*, 2010.

*Internaliser : Principe qui consiste à faire payer l'émetteur d'une externalité négative.

PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examinateur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

Enseignement de spécialité : Sciences économiques et sociales

Le candidat a le choix entre deux sujets

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 minutes

Sujet n° 24

PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et documents : (14 points)

1. Donnez la signification de la donnée soulignée (document 1). (4 points)
2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Montrez qu'il existe des contraintes qui pèsent sur les négociations et accords internationaux liés à la préservation de l'environnement.

Document 1

Répartition géographique des émissions de CO₂ dans le monde, en millions de tonnes de CO₂

	1990	2016	Part en 2016 (en %)	Évolution 1990-2016 (en %)
États-Unis	4 956	5 012	14	+ 1,1
Union Européenne à 28	4 340	3 441	9,6	- 20,7
Chine	2 305	10 433	29,2	+ 352,5
Afrique subsaharienne	426	694	1,9	+ 62,8
Monde	22 450	35 631	100	+ 59,3

Source : *Chiffres clés du climat*, Commissariat général au développement durable, 2018.

Document 2

Un pays ne peut lutter à lui seul contre le réchauffement climatique. Par conséquent, la solution classique d'intervention étatique qui vise à décider d'une politique centralisée et d'un financement par le biais de la taxation n'est pas appropriée. [...] Si chaque pays a un intérêt à ce que le réchauffement climatique soit limité, chacun préférerait que le coût soit supporté par les autres, engendrant de fait un comportement de passager clandestin.[...]

En l'absence de régulateur supranational* bienveillant, une coordination entre les États est nécessaire, ce qui implique que 195 pays plus l'Union européenne se mettent d'accord sur des objectifs, voire des moyens. Depuis le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, les pays se réunissent régulièrement. De la première conférence des parties (COP) à Berlin en 1995 à la COP 22 à Marrakech, 22 négociations se sont succédé, avec des approches et efficacités contrastées, ce qui atteste de la difficulté de la tâche.

Source : "Un survol de la théorie des biens communs", Jean-Louis COMBES, Pascal COMBES-MOTEL, Sonia SCHWARTZ, *Revue d'économie du développement*, 2016.

*placé au-dessus des institutions nationales

PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examineur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

Enseignement de spécialité : Sciences économiques et sociales

Le candidat a le choix entre deux sujets

La calculatrice personnelle n'est pas autorisée

Temps de préparation : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 20 minutes

Sujet n° 25

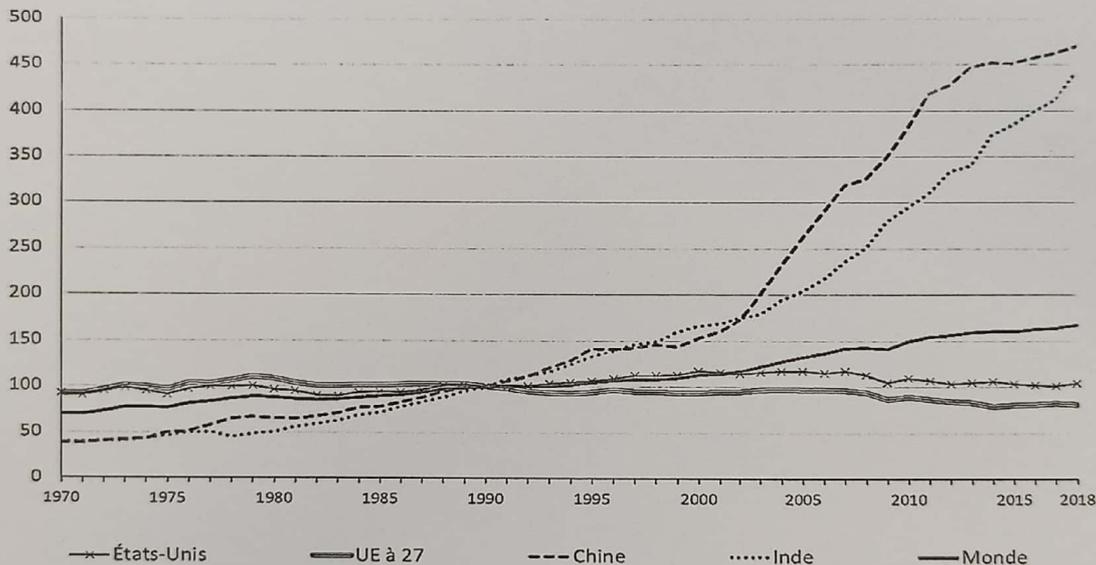
PARTIE 1 – Question sur les savoir-faire et raisonnement à l'aide des connaissances et documents : (14 points)

1. Par un calcul simple, précisez l'évolution des émissions de CO₂ entre 1990 et 2018 pour la Chine (document 1). (4 points)

2. Question principale à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents : (10 points)

Montrez que les négociations et accords internationaux liés à la préservation de l'environnement sont contraints.

Document 1 : Évolution des émissions de CO₂ dans le monde entre 1970 et 2018, en indices, base 100 en 1990.



Source : EDGAR, 2019.

Document 2

Tous les problèmes d'environnement ne sont pas locaux. Certains, comme l'effet de serre, la destruction de la couche d'ozone ou la disparition d'espèces animales ou végétales, concernent virtuellement tous les pays du globe. D'autres, comme les pluies acides provoquées par des émissions excessives de SO₂*, n'impliquent qu'un nombre réduit de pays (États-Unis et Canada ou Europe du Nord). Les problèmes de coopération entre les pays peuvent être vus comme une variante de la tragédie d'un bien commun [...]. Si les pays coopèrent, cela conduit à un optimum global, par exemple en réduisant de manière concertée la surexploitation des ressources environnementales. Toutefois, chaque pays a intérêt à adopter un comportement de passager clandestin, c'est-à-dire à ne pas coopérer tant que les autres coopèrent. Finalement, tous les pays ont une stratégie dominante de non-coopération, qui conduit à une issue non optimale. Cette illustration décrit toutefois le cas extrême où aucune coopération n'est possible. En réalité, un certain nombre de pays peuvent trouver un intérêt à coopérer et à signer un accord même si les autres pays concernés choisissent de rester en dehors. Cette situation est la plus couramment observée en pratique pour de nombreux accords.

Source : *Économie de l'environnement*, Philippe BONTEMS, Gilles ROTILLON, 2013.

* Le SO₂ est le dioxyde de soufre, un gaz qui contribue à la pollution de l'air.

PARTIE 2 – Questions de connaissances : (6 points)

Ces deux questions posées par l'examineur sont extraites du tableau annexé aux sujets. Elles portent sur des champs différents du programme.

NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.

PARTIE 2

L'examinateur choisira dans le tableau ci-dessous deux questions, dans deux champs différents (économie, sociologie/science politique, regards croisés) notée chacune sur 3 points.

Questionnements du programme	Questions
Eco1 - Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentez le lien entre le progrès technique et l'accroissement de la productivité globale des facteurs. 2. Montrez, à l'aide d'un mécanisme, que le progrès technique est endogène. 3. Montrez, à l'aide d'un exemple, que les institutions influent sur la croissance économique. 4. Qu'est-ce qu'un droit de propriété ? 5. Qu'entend-on par « processus de destruction créatrice » ? 6. A l'aide d'un exemple de votre choix, vous décrierez le processus de destruction créatrice. 7. Comment le progrès technique peut-il engendrer des inégalités de revenus ? 8. Présentez deux limites écologiques d'une croissance économique soutenable. 9. A l'aide d'un exemple de votre choix, montrez qu'une innovation peut aider à reculer les limites écologiques de la croissance.
Eco2 - Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Montrez, par un exemple, que les dotations factorielles jouent un rôle dans les échanges commerciaux. 2. Montrez que le commerce international peut générer des gains en termes de baisse des prix. 3. À l'aide d'un exemple, montrez que la différenciation des produits favorise les échanges entre pays comparables. 4. À l'aide d'un exemple, illustrez le processus d'internationalisation de la chaîne de valeur. 5. Montrez, à l'aide d'un exemple, que le commerce international accroît les inégalités de revenus au sein d'un pays. 6. À l'aide d'un mécanisme, montrez que le commerce international réduit les inégalités entre pays.
Eco3 - Comment lutter contre le chômage ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Distinguez taux de chômage et taux d'emploi. 2. Qu'appelle-t-on "chômage conjoncturel" ? 3. Donnez un exemple d'asymétrie d'information sur le marché du travail. 4. Qu'est-ce que le sous-emploi ? 5. Comment la politique d'allègement du coût du travail permet-elle de lutter contre le chômage ? 6. Comment une politique de relance de la demande permet-elle de lutter contre le chômage ?
Socio1 - Comment est structurée la société française actuelle ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Montrez que le lieu de résidence peut être un facteur de hiérarchisation de l'espace social. 2. Illustrez par un exemple un facteur de hiérarchisation de l'espace social. 3. Qu'est-ce que la tertiarisation ? 4. Présentez les principales transformations de la structure socioprofessionnelle en France depuis les années 1960. 5. Présentez la théorie de la stratification sociale selon Weber. 6. Distinguez la théorie de la stratification sociale selon Karl Marx et Max Weber. 7. Qu'est-ce qu'une classe sociale selon la théorie marxiste ?

	<ol style="list-style-type: none"> 8. Illustrez par un exemple une distance inter-classes et une distance intra-classe. 9. Présentez la notion de rapports sociaux de genre.
Socio2 - Quelle est l'action de l'École sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Qu'est-ce que l'égalité des chances ? 2. Montrez que l'école vise à favoriser l'égalité des chances. 3. Distinguez les processus de massification et de démocratisation scolaires. 4. Distinguez massification et démocratisation scolaire. 5. Montrez que le capital culturel est un facteur d'inégalités de réussite scolaire. 6. Montrez que les stratégies des ménages peuvent générer des inégalités de réussite scolaire. 7. Montrez que la socialisation selon le genre a un impact sur les trajectoires individuelles de formation.
Socio3 - Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Qu'est-ce que la fluidité sociale ? 2. A partir d'un exemple, illustrez la notion de déclassement. 3. A partir d'un exemple, montrez comment les ressources familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale. 4. Distinguez la mobilité sociale intergénérationnelle de la mobilité professionnelle. 5. Qu'est-ce que la composante structurelle de la mobilité sociale ? 6. Présentez une limite des tables de mobilité sociale.
Socio4 - Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. À l'aide de deux exemples, montrez que l'engagement politique prend des formes variées. 2. Montrez que la consommation engagée est une forme d'engagement politique. 3. Présentez deux acteurs de l'action collective. 4. Qu'entend-on par « paradoxe de l'action collective » ? 5. À l'aide d'un exemple, montrez que les incitations sélectives favorisent l'engagement politique. 6. Illustrez, par deux exemples, les nouveaux enjeux de mobilisation de l'action collective.
RC - Quelle action publique pour l'environnement ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Montrez que la réglementation permet de faire face aux externalités négatives sur l'environnement. 2. À partir d'un exemple, montrez que les acteurs en faveur de l'environnement entretiennent des relations de conflit. 3. Qu'entend-on par « stratégie de passager clandestin » ? 4. À l'aide d'un exemple, illustrez la notion de bien commun. 5. Présentez une limite au marché de quotas d'émission.